

## Liaison Nationale Matériel

# Une prime de Plus au Matériel... mais uniquement Pour l'IDF !!!

**En effet, la SNCF va verser, dès la paie du mois de mai, une prime de 7€ brut par jour travaillé à tous les agents de la qualification A à D des établissements Matériel d'Île-de-France.**

**Et pour les cheminots du Matériel provinciaux ? Ben rien !**

La direction reconnaît implicitement la perte d'attractivité (démissions en nombre important, difficultés d'embauche, grandes entreprises en recherche de main d'œuvre bien plus attractives, ...) des métiers de la maintenance ferroviaire au travers de cette prime, mais c'est bien le résultat des décisions qu'elle a prises ces dernières années :

- 👉 Statut supprimé au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- 👉 0% d'augmentation depuis 5 ans,
- 👉 Suppression de la retraite à 55 ans,
- 👉 Dégradation des conditions de travail avec des roulements de plus en plus pourris.

### Explications de la direction :

Sur le document ci-contre, la direction reconnaît que la filière Matériel est peu attractive en terme de rémunération... Ben oui, nous savions cela depuis longtemps, merci !

Elle reconnaît aussi qu'il y a un nombre important de nouveaux embauchés qui démissionne. Ça aussi nous le savions !

Donc, pour appâter les cheminots, la direction d'Île-de-France crée une prime de 7€ brut par jour travaillé, ce qui équivaut à 1400€ brut par an, soit environ 115 € brut par mois en moyenne.

Sur ce document, il est stipulé : « ne pas diffuser ». Pourquoi ? Est-ce que la direction ne veut pas que les provinciaux soient avisés ? Ou bien n'assume-t-elle pas ses choix ? Ben c'est raté, **SUD-Rail** donne toutes les infos.

DIRH Transilien

18 mai 2019

#### L'EVOLUTION DE LA REMUNERATION DES AGENTS MATERIEL DANS LES TECHNICENTRES D'ILE DE FRANCE

##### UNE EVOLUTION QUI REpond A UN MARCHÉ DE L'EMPLOI EN TENSION

En 2019, Transilien devrait réaliser 200 recrutements pour tenir sa trajectoire emploi en forte croissance (recrutements en hausse de 35% par rapport à 2018). Pour les prochaines années et du fait de la croissance attendue des effectifs matériel, le volume de recrutements Matériel TN restera élevé.

Dans un contexte de marché de l'emploi en IDF ultra concurrentiel, nous sommes confrontés :

- à de réelles difficultés de recrutements du fait d'un manque d'attractivité,
- à un nombre croissant de démissions : +20% en 2018/2017 avec une trentaine de démissions.

Devant ces difficultés d'attractivité et de fidélisation, les activités Voyageurs ont souhaité mettre en œuvre une mesure permettant d'augmenter la rémunération des agents Matériel dans les Technicentres d'IDF.

En matière d'attractivité, cette mesure vient s'ajouter à la garantie logement mise en œuvre depuis janvier 2019.

##### LA MESURE

Pour renforcer l'attractivité de nos métiers de la maintenance, Transilien a décidé la mise en œuvre d'une « Indemnité opérationnelle Matériel IDF ».

Le versement de l'indemnité se fera pour chaque journée de travail effectif ainsi que pour les journées passées par l'agent dans certaines situations particulières (art.26 du RH 131) et dans certains cas d'absences ouvrant droit au maintien de la prime (art. 27.1 du RH 131), ou équivalent pour les CDI et CDD. Son montant sera de 7 euros brut par journée travaillée.

Ainsi, par exemple pour 20 jours travaillés cela représenterait 140€ brut/mois.

##### LES CRITERES D'ELIGIBILITE

- Etre affecté à un Technicentre basé en IDF,
  - Relever de la famille métier Matériel (sous-familles : Maintenance, Mouvement, Ingénierie, Support Opérationnel),
  - Occuper un poste du CO des qualifications A à D.
- A noter les Att TS qui occupent un poste de qualification D percevront cette indemnité.

##### LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- Applicable au 1<sup>er</sup> avril 2019 (versée sur la paie de mai 2019)
- Temporairement l'indemnité sera versée sur le bulletin de paie avec le libellé « indemnité locale », une fois les paramétrages SI réalisés c'est le libellé « indemnité opérationnelle Matériel IDF » qui sera mentionné.

## Oui, à Paris, les cheminots ont des difficultés pour boucler les fins de mois, mais en Province aussi !

*La vie serait-elle chère uniquement en région parisienne ? Ben non, Pepy, reviens sur Terre !! Tu crois qu'avec ce que tu nous **verses tous les mois** on est grassement payé en province ?*

*Les logements ne seraient chers qu'en région parisienne ? Croit-il que les loyers en province sont moins chers qu'en banlieue parisienne ?*

*Un nouvel atelier va voir le jour à Annemasse ; la direction TER AURA reconnaît qu'il est difficile d'embaucher, parce que le coût de la vie et des loyers sont chers notamment.*

*Et dans les grandes villes ce n'est pas cher ? Proche des lieux touristiques, ce n'est pas cher ?*

## La direction essaye d'organiser la division des agents du Matériel !

**Tous les agents des qualifications A à D, relevant des établissements Matériel en IDF, n'auront pas cette prime ; les établissements Matériel « Intercités » et « Transilien » ont fait le choix de n'attribuer cette prime qu'aux cheminots exerçant un métier de la famille Matériel... Rien pour les cheminots « des activités transverses » (PGU, RH...) à l'inverse des établissements Matériel Voyages, qui donneront cette prime à l'ensemble des cheminots IDF travaillant dans un Technicentre TGV IDF.**

*Cela fait beaucoup de différence de traitement de la part de la direction entre tous les cheminots du Matériel :*

☞ **2 cheminots du Matériel ne toucheraient pas la même chose en fonction de la région où ils travaillent.**

☞ **2 cheminots d'IDF ne toucheraient pas la même chose en fonction de l'établissement où ils travaillent (Voyages, Intercités, Transilien).**

☞ **Exclusion des alternants de ce processus.**

## SUD-Rail exige que tous les cheminots du Matériel soient égaux et demande l'augmentation uniforme des salaires, bloqués depuis 5 ans !

## SUD-Rail exige la fin de l'individualisation de la rémunération des cheminots et la transformation en augmentation salariale de toutes les primes mises en place ces 10 dernières années :

## Prime d'intéressement, « La prime », « GIR » et autres gratifications exceptionnelles !